

AVEC
unifab

Un lieu ludique, insolite
étonnant et pédagogique

**LE MUSÉE DE LA
CONTREFAÇON**

PARIS 16^{ème}

La campagne
qui vous fait voyager
au pays de l'authentique



NE VOUS FAITES PAS DES
VACANCES EN TOC

Contact presse : Régis Messali – rmessali@unifab.com - +33 6 16 89 00 81

union des
fabricants **unifab**
POUR LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

JCDecaux

inpi
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

cnac
Comité
National
Anti-
Contrefaçon

DOUANES
& DROITS
INDIRECTS

Gendarmerie
NATIONALE
Une force humaine

CANNES
CÔTE D'AZUR
FRANCE

Communiqué de presse 5 juillet 2018,

L'UNIFAB VOUS EMBARQUE POUR UN VÉRITABLE TOUR DU MONDE DE L'AUTHENTIQUE, LORS DU LANCEMENT DE SA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION POUR AVERTIR DES DANGERS DE LA CONTREFAÇON !

M. Christian Peugeot, Président de l'Union des Fabricants (UNIFAB), M. Richard Yung, Sénateur des Français à l'étranger et Président du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC), M. David Lisnard, Maire de la ville de Cannes et Président de l'Agglomération Cannes Lérins, M. Romain Soubeyran, Directeur général de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), ainsi que M. Rodolphe Gintz, Directeur général de la Douane, M. Bernard Brochand, Député des Alpes Maritimes, lanceront depuis la Mairie de Cannes, le 5 juillet prochain, une vaste campagne de sensibilisation sur les effets et conséquences sanitaires, économiques et environnementales de la contrefaçon qui envahit insidieusement le quotidien des consommateurs. A l'occasion de ce lancement, placé sous le haut patronage du Ministre de l'Action et des Comptes Publics, M. Gérald Darmanin, une destruction de contrefaçon est effectuée, afin de montrer la diversité des produits copiés.



Les équipes de l'Unifab investiront du 5 juillet au 18 août, le littoral sudiste de la France sous le slogan « **NE VOUS FAITES PAS DES VACANCES EN TOC** ». Les plages et marchés des villes de Cannes, Nice, Saint-Tropez, Ramatuelle, Pampelonne, Antibes, Juan-les-Pins, Cassis, Bandol, Marseille, Aix-en-Provence, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz... particulièrement impliquées en terme de promotion de la création, de l'innovation et de l'authenticité seront les premiers témoins du passage des ambassadeurs de la lutte anti-contrefaçon.

Plus de 100 000 tracts, bilingues français / anglais, et cartes postales accompagnant de nombreux goodies, à l'effigie de cette campagne élaborée sur le thème du voyage, seront distribués aux vacanciers afin de leur donner des conseils et astuces pour éviter de devenir les complices des contrefacteurs,

qui ne connaissent pas de frontières, en achetant de faux produits ! Elle met ainsi en scène l'Unifab qui propose un embarquement véritable pour un tour du monde de l'authentique, afin de ne pas ponctuer ses vacances par de « fausses notes ». L'objectif est de marquer les esprits, de faire en sorte que la majeure partie de la population se sente informée et concernée grâce à la brochure informative et détaillée sur les dangers, les risques et les conséquences de la contrefaçon qui touchent, aujourd'hui, tous les secteurs d'activité.

Lancé en juin dernier, le rapport Unifab – Ifof met en exergue l'importance d'une sensibilisation renforcée des consommateurs, près de 4/10 ont déjà acheté de la contrefaçon en pensant faire l'acquisition d'un produit authentique.

37% des 15 ans et plus, ont déjà volontairement procédé à l'acte d'achat d'un faux produit, la proportion des 15-18 ans s'étant fourni sur internet est de 50%.

66% d'entre eux déclarent avoir utilisé les mots clés « cheap/pas cher » sur les moteurs de recherche pour trouver des faux produits. 71% des 15-18 ans, affirment télécharger des biens culturels (films, musiques, logiciels) sans se préoccuper du cadre légal.

(Pour en savoir plus : <https://www.unifab.com/pas-de-contrefacon-dans-ma-consommation/>)

Afin de compléter cette campagne sur le terrain, une vaste campagne d'affichage est également mise en place dès le mois de juillet, en partenariat avec JC DECAUX, sur plusieurs centaines d'emplacements publicitaires. Simultanément, la campagne sera lancée

JCDecaux

Google

Rakuten
PriceMinister

facebook

au niveau digital, à travers un partenariat avec la plateforme de vente en ligne, PriceMinister Rakuten, qui sensibilise les consommateurs en affichant le visuel de cette opération sur son espace de vente. Avec Google, qui permettra de rediriger les internautes qui tapent le mot « contrefaçon » dans le moteur de recherche vers cette campagne de sensibilisation citoyenne hébergée sur le site de l'Unifab : unifab.com, ainsi qu'avec des espaces publicitaires en ligne, alloués par Facebook.

« Vacanciers, locaux et consommateurs doivent être responsabilisés et connaître les effets et conséquences de la contrefaçon sur leur quotidien ! Il est primordial, que cette responsabilisation passe par une sensibilisation accrue de la population qui doit avoir conscience de toutes les dérives qu'engendrent la contrefaçon sur la santé, la sécurité, l'environnement, l'économie... Autant de facteurs qui laissent penser que sans une demande prédominante l'offre sera tarie », déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

Cette campagne, traditionnellement organisée de concert avec le CNAC et l'INPI, est l'occasion pour la Douane et la Gendarmerie de souligner l'importance de la coopération entre les différents services répressifs pour lutter efficacement contre les trafics de contrefaçon. En 2017 : 8.4 millions de faux articles ont été saisis par la Douane et de nombreuses filières organisées démantelées en coopération avec la Gendarmerie.

L'engagement de M. David Lisnard, Maire de Cannes, qui a généreusement accepté que cette opération soit lancée depuis sa commune, démontre l'intention de la ville de s'investir dans la lutte contre la contrefaçon en faveur de la protection des consommateurs et dans la promotion de la propriété intellectuelle, un droit qui défend la création et l'innovation !

Contact presse : Régis Messali – 01 56 26 14 07 / 06 16 89 00 81 - rmessali@unifab.com

JCDecaux

inpi
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

cnac
Comité
National
Anti-
Contrefaçon

DOUANES
& DROITS
INDIRECTS

Gendarmerie
nationale
Une force humaine

CANNES
CÔTE d'AZUR
FRANCE

L'association de lutte anti-contrefaçon

Créée en 1872, l'Union des Fabricants (UNIFAB), association française reconnue d'utilité publique, regroupe plus de 200 entreprises issues de l'innovation, de la tradition et de la création, et les plus grandes fédérations professionnelles.

Elle promeut la protection internationale de la propriété intellectuelle et lutte contre la contrefaçon en menant des opérations de lobbying, de formation et de sensibilisation.

Ses missions

AGIR auprès des instances nationales et internationales pour améliorer la protection des titulaires de droit et tendre vers une meilleure application des lois sur la propriété intellectuelle. Elle publie des « position papers » et des rapports opérationnels, participe à de nombreux groupes de travail (CNAC, OMD, OMPI, Interpol, OHMI, Observatoire...) et collabore à de nombreux travaux de la Commission européenne tant qu'expert.

SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS pour soutenir et fédérer les arguments des entreprises en France pour qu'ils prennent conscience des conséquences sociales, économiques, commerciales, environnementales et criminelles de la contrefaçon. Elle organise des campagnes d'information, l'édition française de la journée mondiale anti-contrefaçon, anime le « Musée de la Contrefaçon » à Paris, et assure l'information continue des médias sur son site internet www.unifab.com

COOPERER avec les services publics (Douane, Police, Gendarmerie, DGCCRF, Justice), dont elle coordonne la formation, afin d'harmoniser les intérêts de ses entreprises adhérentes avec les actions préventives et répressives des institutions nationales et internationales.

INFORMER les entreprises, fédérations professionnelles et spécialistes, tous secteurs d'activité confondus, lors de réunions et opérations liées à l'actualité juridique, législative et opérationnelle. Pour parfaire la diffusion d'informations, elle met en place des commissions juridiques et techniques, coordonne des missions à l'étranger et reçoit de nombreuses délégations en France. Elle organise également chaque année, le Forum Européen de la Propriété Intellectuelle (FEPI) qui réunit une fois par an à Paris tous les acteurs européens de la lutte anti-contrefaçon. Elle diffuse une information générale et continue sur son site : www.unifab.com et les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

L'UNIFAB promeut la défense des droits de la propriété intellectuelle, assure la synergie des forces compétentes pour lutter efficacement contre le faux et éduque le grand public pour freiner les achats de contrefaçons.

La contrefaçon : un fléau en pleine évolution

Définition

Dictionnaire : action de reproduire par imitation une œuvre littéraire, artistique ou industrielle au préjudice de son auteur, de son inventeur – résultat de cette reproduction.

Approche juridique : violation d'un droit de propriété protégé par les lois de la propriété intellectuelle internationale ou d'un pays déterminé.

A cette définition, la loi ajoute que l'importation de produits contrefaisants est assimilée à leur fabrication. **La contrefaçon s'apprécie selon les ressemblances et non selon les différences.** Elle consiste à reprendre un ou plusieurs éléments qui pour un acheteur d'attention moyenne risquent de porter à confusion.

	Durée de la protection en France
Le brevet , si l'innovation technique est protégée dans le pays	20 ans
La marque , signe distinctif qui, apposé sur un produit ou accompagnant un service permet de l'identifier et de le distinguer.	10 ans renouvelables éternellement
Le dessin ou modèle , reprise des caractéristiques d'apparence extérieure.	5 ans renouvelables 4 fois
Le droit d'auteur ou droit voisin	Jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur
Les obtentions végétales	Jusqu'à 30 ans
Les appellations d'origine / Indications géographiques , permettent d'identifier le lieu de provenance des produits et constitue de ce fait une garantie de qualité pour le consommateur.	Protection illimitée dans le temps

La contrefaçon peut concerner :

Conséquences

Aux niveaux national et international, la contrefaçon génère de considérables dommages :

Pour la santé et la sécurité

La santé publique est menacée par ces produits qui ne **respectent aucune norme**. Ils sont dangereux, provoquent des allergies, des accidents, mettent en péril le bien être du consommateur.

Non seulement la contrefaçon engendre des pertes financières considérables, mais surtout elle porte atteinte à la sécurité du consommateur. Les contrefacteurs s'attaquent à toutes les activités productives confondues. **La sécurité et la santé publique sont menacées** lorsque des produits issus des secteurs de l'automobile, l'électroménager ou encore du jouet, des boissons et même des médicaments sont contrefaits.

Pour l'économie

La contrefaçon représente un manque à gagner de **200 à 300 milliards d'euros** par an, **la France perdant à elle seule plus de 6 milliards d'euros.**

Le pillage du savoir-faire national copié le plus souvent à l'extérieur de nos frontières conduit à la suppression régulière des postes d'emplois traditionnels : **200 000 en Europe dont 38 000 en France** (Etude KPMG pour l'Unifab).

Pour les entreprises

Principales victimes de contrefacteurs, les titulaires de droits comptabilisent chaque année un bilan déplorable :

- **Perte de chiffre d'affaires, de parts de marché, de réseaux de distribution**
- **Perte pour le commerce national due aux achats de contrefaçon à l'étranger**
- **Perte d'image et de notoriété**
- **Perte de budget** : recherche et développement, dépenses de publicité, de marketing et de communication qui contribuent à construire les marques.

Plusieurs petites entreprises ont parfois tant perdu, qu'aujourd'hui elles n'existent plus.

Consommateurs, soyez vigilants !

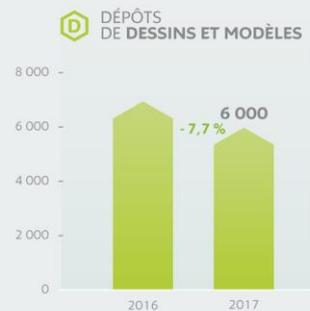
La contrefaçon est liée à la grande criminalité. Ni impôt, ni taxe, ni charge sociale ne sont versés par les contrefacteurs.

Au niveau de la propriété industrielle

L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) constate que les PME sont à l'origine de 21.2% des dépôts de brevet en France sur l'année 2016. Ce chiffre est en augmentation de 6.9% depuis 2012.

Cette évolution prouve que la protection d'une innovation par les droits de propriété industrielle demeure d'une grande importance pour les entreprises et qu'ils sont nécessaires pour récompenser à juste titre les créateurs.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE : CHIFFRES-CLÉS 2017



L'OPEN DATA  **7 MILLIONS**
de données ouvertes,
libres et réutilisables

Source : INPI, janvier 2018.

inpi

GEOGRAPHIE DE LA CONTREFAÇON

Les zones traditionnelles : Asie du Sud-Est (Chine, Corée), Bassin méditerranéen (Turquie, Maroc, Tunisie), Europe (Italie, Espagne, Portugal).

Les arrivants : pays d'Europe Centrale et de l'Est, Etats Unis.

Le monde virtuel : les sites dédiés au faux, les sites de ventes aux enchères... Internet est devenu un canal très important, et qui ne cesse de grandir, au niveau de la distribution de la contrefaçon

SANCTIONS

Toute atteinte portée aux différents droits garantis par le Code de la Propriété Intellectuelle constitue un délit : droit des marques, droit des dessins et modèles, droit d'auteur et droit voisin, brevets. Le détenteur, au même titre que le fabricant, est passible de sanctions.

La contrefaçon est punie comme le vol :

Sanctions pénales

Jusqu'à **300 000 euros d'amendes et trois ans d'emprisonnement**.

Ces peines peuvent aller jusqu'à **7 ans de prison et 750 000 euros d'amendes** en cas de bande organisée ou de produits dangereux (loi Sapin 2).

Peines complémentaires :

- fermeture de l'établissement exploité par le contrefacteur

- privation du droit d'élection et d'inéligibilité (droit des marques et droit des dessins & modèles).

Sanctions civiles

Demande de dommages et intérêts par le titulaire des droits.

Sanctions douanières

Confiscation et destruction des objets contrefaisants et des moyens de transport.

La contrefaçon est un délit douanier : en cas d'infraction, les douanes peuvent saisir d'office les produits et/ou appliquer la retenue douanière, avec 10 jours de délai pour que les titulaires de droits puissent authentifier les produits et agir en justice.

La contrefaçon est depuis bon nombre d'années liée aux réseaux terroristes

Le 28 janvier 2016, l'Unifab a remis au Ministre des Finances et des Comptes Publics M. Michel Sapin, son rapport sur les liens étroits qu'entretient la contrefaçon avec les réseaux criminels terroristes. Cette publication fait le lien en mettant en exergue 10 années d'exemples issus de diverses sources institutionnelles et industrielles, il met l'accent sur la nécessité de renforcer la législation en termes de sanctions et préconise 10 recommandations au gouvernement.

Pour télécharger ce rapport : http://www.unifab.com/images/Rapport-A-Terrorisme-2015_FR.pdf

Quelques chiffres alarmants ! Le constat français

Avec **8.4 millions de produits de contrefaçon saisis en 2017**, la douane a réalisé cette performance sur la saisie des faux produits qui s'inscrit dans le top 3 des plus beaux résultats dévoilés par les agents opérationnels. **L'annonce de ces chiffres démontre une nette amélioration mais il faut tout de même rester inquiet quant aux effets de cet arrêt.**

Ces chiffres traduisent la mobilisation accrue des services opérationnels de la douane dans la lutte contre la contrefaçon et démontre l'ampleur du développement de cette activité illicite et dangereuse.

La première place des faux produits revient en 2016 aux vêtements avec 1 451 248 contrefaçons stoppées par la douane, suivi des jeux et jouets avec 873 400 produits saisis, des chaussures qui sont recensées à hauteur de 451 644 produits et enfin aux téléphones mobiles avec 475 248 faux, une forte représentation des produits de consommation courants et des produits de luxe. En outre, les secteurs produits de soin corporels, les accessoires personnels, les médicaments ou bien de l'alimentaire sont concernés. Il peut également s'agir de contrefaire l'étiquette de manière à pouvoir réaliser l'assemblage localement, ce qui constitue quasiment la majorité des autres produits saisis.

Quant à la provenance, sans surprise, l'Asie, et en particulier la Chine, restent les plus gros pourvoyeurs de contrefaçons interceptées en France.

Les saisies réalisées au fret-express, c'est-à-dire, les marchandises issues des commandes particulières passées sur internet, représentent toujours quant à elles plus de **1.5 million des produits**. Ce chiffre est très important en raison de l'accroissement permanent de l'e-commerce et du ciblage individualisé de ces marchandises.

Nombre d'articles saisis par la douane française

2008	6 500 000
2009	7 000 000 (hors cigarettes)
2010	6 200 000 (hors cigarettes)
2011	8 900 000 (hors cigarettes)
2012	4 600 000 (hors cigarettes)
2013	7 600 000 (hors cigarettes)
2014	8 800 000 (hors cigarettes)
2015	7 700 000 (hors cigarettes)
2016	9 240 000 (hors cigarettes)
2017	8 400 000 (hors cigarettes)

LES PARTENAIRES

JCDecaux



JCDecaux s'engage dans la lutte anti-contrefaçon,
en allouant plusieurs centaines d'espaces publicitaires.

L'INPI

EN QUELQUES MOTS

Dans cette économie de la connaissance, où la part de l'immatériel ne cesse de croître dans la production de richesses, l'innovation est à l'origine de la création de valeur. L'INPI accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en objets de marché, leurs innovations en valeur.

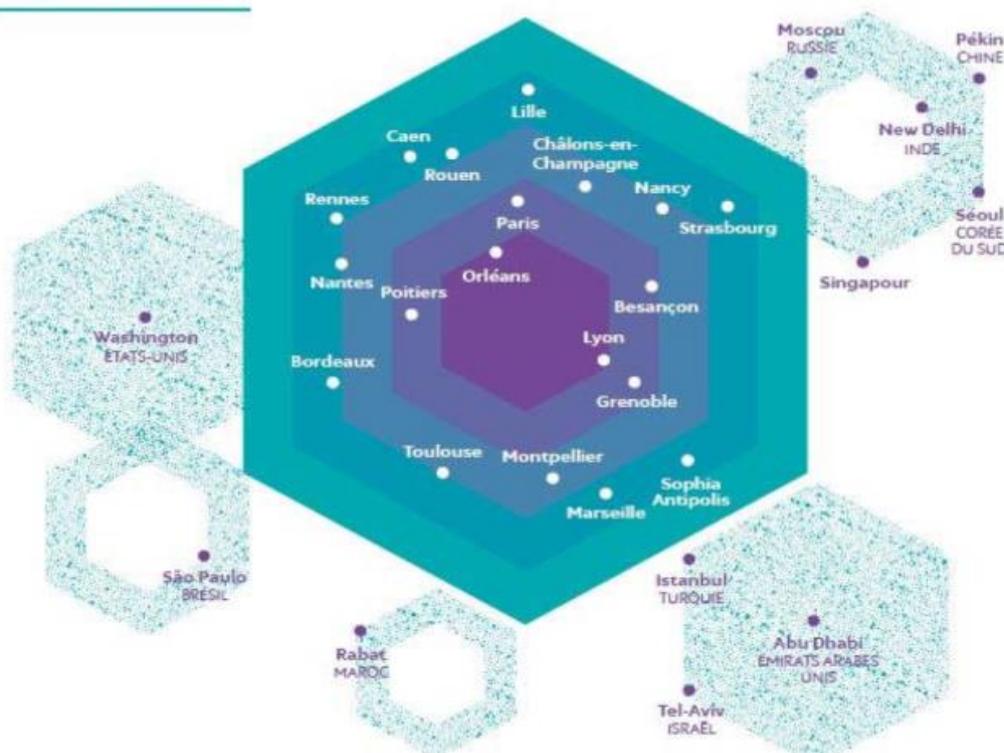
Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, de soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises et dans la lutte anti-contrefaçon.

En avril 2017, l'INPI a signé un nouveau Contrat d'objectifs et de performance, dans la continuité du précédent contrat, avec pour ligne directrice un plan d'action orienté vers le service aux clients. Ce plan vise à offrir des outils de protection plus performants et plus satisfaisants à l'ensemble des parties prenantes : qualité des titres délivrés, dématérialisation des procédures et mise à disposition gratuite de données de grande fiabilité, nouveaux services à haute valeur ajoutée, compétences renforcées des collaborateurs et gestion raisonnée des ressources.

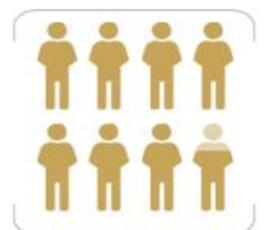
Pour en savoir plus, découvrez le COP 2017/2020 en cliquant [ici](#) ou rubrique « Missions et stratégies ».

> L'INPI en France et dans le monde

19 implantations en France
11 zones stratégiques à l'international



738
collaborateurs



171,1
millions d'euros
de recettes



autofinancé
à 100 %

MISSIONS, ACTIONS, PERFORMANCE

L'Institut agit en faveur du développement économique par ses actions de **valorisation de l'innovation** :

1. L'INPI **enregistre et délivre les titres** de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles) ; réceptionne et instruit des demandes d'indications géographiques.

Mots clés sur inpi.fr : propriété industrielle, brevets, marques, dessins et modèles, enveloppes Soleau, indications géographiques

2. L'INPI **accueille et informe les innovateurs** et les assiste tout au long de leurs démarches. Il met à leur disposition une documentation juridique et technique complète grâce à des bases de données en accès libre sur les brevets, les marques, les dessins et modèles, ainsi que le Registre national du commerce et des sociétés (RNCS) dont il assure la tenue.

Mots clés sur inpi.fr : bases de données, base brevets, base marques, base dessins et modèles, RNCS.

3. Au quotidien, l'INPI accompagne les entreprises dans la création, le **développement et l'optimisation de leur stratégie d'innovation**, à travers différents programmes de formation ainsi que des produits et services dédiés.

Mots clés sur inpi.fr : protéger ses créations, Génération innovation.

4. L'INPI **œuvre au développement de la propriété industrielle en France et à son rayonnement dans le monde**.

Chaque année depuis plus de 20 ans, l'INPI valorise et récompense au travers de des Trophées, les entreprises et les laboratoires de recherches innovants.

L'Institut déploie également un ambitieux programme de sensibilisation et de formation en collaboration avec ses partenaires, les milieux économiques et le secteur éducatif.

Mots clés sur inpi.fr : stratégie d'innovation, se former à la propriété industrielle, Trophées INPI, Master Class PI.

5. L'INPI joue également un rôle majeur dans l'élaboration du droit de la propriété industrielle et **représente la France dans les instances communautaires et internationales** compétentes que sont l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Office européen des brevets (OEB) ou l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO).

Mots clés sur inpi.fr : code de la propriété intellectuelle, OMPI, OEB, EUIPO.

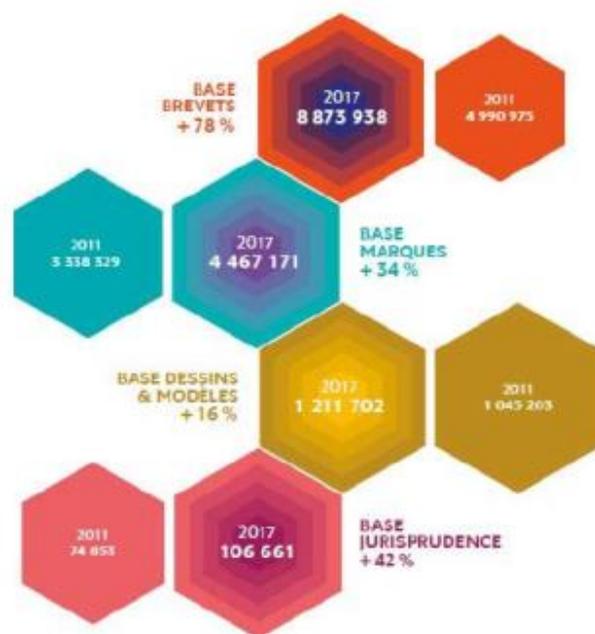
6. L'Institut est **un relais majeur de la lutte anti-contrefaçon**, en charge du secrétariat général du Comité national anti-contrefaçon (CNAC).

Mots clés sur inpi.fr : lutter contre la contrefaçon, CNAC

> Sur inpi.fr

Les bases de données en ligne

Nombre de données PI en accès libre et gratuit et leur taux d'évolution de 2011 à 2017



Ainsi que les bases

RNCS : MISE EN ACCÈS
GRATUIT DES DONNÉES

 **817**
LICENCES PI
ET RNCS

BREVETS DU XIX^e SIÈCLE

 **470 000**
DOCUMENTS

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

 **3**
IG HOMOLOGUÉES

LA DOUANE ET LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

La lutte contre la contrefaçon est une priorité de la douane française. Tous les services douaniers, qu'ils soient dans les ports, les aéroports, sur la route ou sur Internet sont ainsi fortement mobilisés contre ces trafics qui nuisent à l'innovation et mettent en danger la santé des consommateurs.

En 2017, la douane a saisi 8,4 millions de contrefaçons, un chiffre en légère diminution par rapport au record historique de 2016, année durant laquelle 9,2 millions de contrefaçons avaient été saisies.

Avec 1,2 million d'articles saisis, les vêtements et leurs accessoires restent les produits les plus saisis en 2017. Les saisies de contrefaçons de jeux et jouets sont cependant en augmentation constante et arrivent en seconde position avec plus de 1,1 million d'articles interceptés, contre 0,8 million en 2016. Plus de 1 500 constatations ont été réalisées sur ce type de produits traduisant la forte mobilisation des services douaniers sur ces objets destinés aux enfants qui peuvent s'avérer dangereux. Enfin, les équipements électriques, électroniques et informatiques arrivent en troisième position, avec un peu plus de 1 million d'articles interceptés.

Les saisies de contrefaçons de médicaments, principalement commandées sur Internet, s'établissent à 129 000 articles en 2017. Il s'agit également d'un point de vigilance particulier pour les services douaniers, eu égard à la dangerosité potentielle de ces médicaments.

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou le droit de propriété intellectuelle (marques, dessins ou modèles, droits d'auteur, brevets...), peuvent déposer une demande d'intervention auprès de la douane, dès lors qu'elles sont enregistrées auprès d'un office national (INPI), communautaire (OHMI) ou international (OMPI).

A ce titre, 1 534 demandes d'intervention ont été déposées ou renouvelées par des titulaires de droits de propriété intellectuelle auprès de la douane contre 1 492 demandes en 2016. Cette démarche partenariale engagée avec les entreprises constitue un axe essentiel de la lutte contre la contrefaçon.

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

[Espace presse de la douane](#)

LA DIRECTION DES DOUANES DE NICE S'ILLUSTRE DANS LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

En **2017**, de belles affaires sur tous les vecteurs de fraude ont permis de saisir **240 710 articles de contrefaçon**.

Quelques affaires marquantes :

- une constatation dans le fret express **le 25 avril 2017, engendrant la saisie de 170 000 articles contrefaisants** (paquets de cigarettes) avec autant de paquets non marqués et de faux timbres fiscaux Belges ;

- **une saisie record des agents de la brigade de Nice Aéroport le 22 juin 2017 de 3 950 articles de contrefaçons découverts dans un colis en provenance de Turquie ;**

- de nombreuses affaires réalisées sur l'autoroute A/8 par les agents des brigades de surveillance de Menton et de Nice dont notamment :

- **le 17 mars 2017**, la découverte et la saisie de 4792 articles textiles à l'encontre d'un chauffeur routier en provenance d'une société expéditrice à capitaux chinois en Italie ;
- **le 4 mai 2017**, la saisie de 1005 parfums à l'encontre d'un chauffeur de bus effectuant la liaison entre l'Europe de l'Est et la France ;
- **le 3 mai 2017**, la saisie de 13 568 articles découverts dans une semi remorque à destination de l'Espagne et en provenance d'une société de logistique Italienne.

Douane : Quelques affaires significatives exposées à Cannes le 5 juillet

• **Le 20 avril 2018**, la brigade de Menton contrôle un autocar réalisant le trajet Savone-Marseille. L'un des passagers transporte un bagage contenant des articles emballés reprenant de grandes marques de luxe. L'intéressé avoue alors qu'il s'agit de contrefaçons et qu'il comptait les revendre sur un marché de Marseille. **573 articles sont saisis.**

• **Le 6 février 2018**, le service sélectionne un camion italien effectuant le trajet Rome-Badalona (Espagne). Les documents commerciaux sont peu détaillés et le contrôle du chargement permet de découvrir 288 bas de survêtements, dont les deux bandes parallèles semblent contrefaire la célèbre marque tribande. Le service procède à la retenue des marchandises. La marque confirme rapidement le caractère contrefaisant et sollicite une procédure de destruction simplifiée pour la totalité des marchandises.

• **Le 3 mai 2018**, un ensemble routier est contrôlé au péage de La Turbie dans le sens Italie-France. Le chauffeur indique venir de Prato (Italie) et se rendre à Madrid (Espagne) avec son chargement. Le contrôle permet de découvrir **2297 faux articles de textile et de maroquinerie. Le montant du préjudice s'élève à 161 000 €**

Le **3 juillet 2015**, 81 paires de mules de contrefaçon, sont saisies par la brigade de Monaco dans une boutique localisée en Principauté. **L'estimation de la valeur atteint les 43 700 €.**



Présentation du Comité National Anti Contrefaçon (CNAC)

En France, la lutte anti-contrefaçon est organisée et mise en œuvre au sein du CNAC, partenariat public-privé qui vise à renforcer l'échange d'informations et de bonnes pratiques, à coordonner des actions concrètes et à formuler de nouvelles propositions. Créé en 1995, il réunit des fédérations industrielles et artistiques, des associations professionnelles, des entreprises et les administrations concernées par la lutte anti-contrefaçon. Placé sous l'égide du Ministre chargé de la propriété industrielle, le CNAC est une instance d'échange, de concertation et de coordination entre partenaires publics et privés impliqués dans la lutte anti-contrefaçon. Le comité est actuellement présidé par Richard Yung, Sénateur des français établis hors de France. L'Institut national de la propriété industrielle (INPI), en assure le Secrétariat général. L'action du CNAC traite des atteintes à l'ensemble des droits de propriété intellectuelle.

Le blog du président : <http://www.blogpresidentcnac.fr>

Le site [cnac-contrefacon.fr](http://www.cnac-contrefacon.fr) : <http://www.cnac-contrefacon.fr/>



http://twitter.com/cnac_inpi

LES

ANNEXES



Porte-smartphones



Note book

AVEC unifab

L'ASSOCIATION QUI VOUS FAIT VOYAGER AU PAYS DE L'AUTHENTIQUE

Siège 5A VRAI

EMBARQUEMENT VERITABLE

Pour des achats de vrais produits

Siège 5A VRAI

DESTINATION AUTHENTIQUE



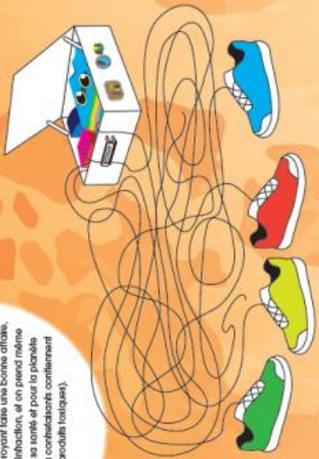
unifab
unite des fabricants

NE VOUS FAITES PAS DES VACANCES EN TOC



Seules les baskets rouges sont des contrefaçons.

Trouve le bon chemin qui te mènent à elles !



Non aux souvenirs en fac !

C'est l'un des pièges des vacances : on a envie de rapporter un souvenir et bien qu'on achète des objets qui semblent être d'une marque célèbre, et qui sont en fait des faux. Pourtant, quelques petits indices peuvent aider : le logo est un peu différent, les finitions sont de mauvaise qualité... et il est étonnamment bon marché ! En croyant faire une bonne affaire, on risque pour sa santé et pour la planète (surtout les produits toxiques).

En France, 37% des consommateurs ont déjà acheté de la contrefaçon sans le savoir, 50% d'entre eux se sont trompés sur internet.

66% des français déclarent avoir utilisé les mots clés « cheap pas cher » pour trouver de faux produits.

Pour en savoir plus, il existe à Paris, le Musée de la Contrefaçon au 16, rue de la Falsanderie, Paris XVII*.

Plus d'informations sur unifab.com.

Autant d'informations que les contrefaçons peuvent utiliser à leur profit.

Acheter de la contrefaçon revient à cautionner la perte de 30 à 40 mille emplois et 6 milliards de revenus en France tous les ans ! Vous payez des impôts, que les contrefaçons ne payent pas...

Tout le l'équipe de l'unifab espère que ce temps de sensibilisation a été instructif et nous serions ravis de vous revoir au Musée de la Contrefaçon.

Bon séjour !

Je me avec Unifab

unifab
unite des fabricants

Notre site internet unifab.com vous fournira tous les conseils dont vous pourriez avoir besoin pour ne pas devenir victime des contrefaçons.

Bienvenue au Bord

Cher voyageur,

L'unifab, association française de lutte anti-contrefaçon, vous souhaite la bienvenue à Bord, à destination de l'authenticité. Notre sensibilisation sera de quelques minutes avec un conseil.

Nous vous remercions que la première victime de la contrefaçon, c'est vous !

Les faux produits portent atteinte à votre sécurité, à votre santé, ainsi qu'à l'économie de notre pays. En plus d'être illégaux, ces articles sont dangereux et à l'origine de nombreux accidents domestiques car les matériaux utilisés pour la fabrication sont de piètre qualité.

Bienvenue au Bord

Cher voyageur,

L'unifab, association française de lutte anti-contrefaçon, vous souhaite la bienvenue à Bord, à destination de l'authenticité. Notre sensibilisation sera de quelques minutes avec un conseil.

Nous vous remercions que la première victime de la contrefaçon, c'est vous !

Les faux produits portent atteinte à votre sécurité, à votre santé, ainsi qu'à l'économie de notre pays. En plus d'être illégaux, ces articles sont dangereux et à l'origine de nombreux accidents domestiques car les matériaux utilisés pour la fabrication sont de piètre qualité.

Le contrefacteur est LE marché le plus prépondérant au sein des contrefaçons.

Il est le plus rentable car il n'est pas soumis à des contraintes légales telles que la prostitution, l'achat d'armes, le trafic de drogue et le terrorisme.

La contrefaçon est aussi un terrain propice pour les entreprises, qui sont source d'innovation et de créativité, à travers la vente de leurs produits ou de leurs services.

Pour lutter contre ce phénomène, les entreprises déploient des moyens financiers tellement importants que certains peuvent être en danger.

Le contrefacteur ne se sent pas concerné par la pénalité. Il ne respecte aucune norme destinée à protéger l'environnement, la pollution et la dégradation sont le coût de ses succès, les éléments toxiques qu'il utilise en sont une bonne démonstration !

Les faux produits ont envahi internet, lorsque vous achetez une contrefaçon en ligne, vous ignorez à votre commande vos données personnelles telles que votre numéro de carte bancaire, votre adresse, etc...

Dear traveler,

Unifab, the French anti-counterfeiting association, would like to welcome you on board for immediate departure to an authentic destination. Our awareness-raising time will be just a few minutes long with sunny weather throughout the whole duration of the advice.

We would like to remind you that the first victim of counterfeiting is you!

Fake products represent a risk for both our health and safety as well as for our country's economy. In addition to being illegal, these objects are dangerous and the cause of many domestic accidents because the material used to produce fakes are of poor quality.

Welcome au Bord

Dear traveler,

Unifab, the French anti-counterfeiting association, would like to welcome you on board for immediate departure to an authentic destination. Our awareness-raising time will be just a few minutes long with sunny weather throughout the whole duration of the advice.

We would like to remind you that the first victim of counterfeiting is you!

Fake products represent a risk for both our health and safety as well as for our country's economy. In addition to being illegal, these objects are dangerous and the cause of many domestic accidents because the material used to produce fakes are of poor quality.

Counterfeiting is THE MOST attractive market for criminals, which do not hesitate to use it to finance other illegal activities such as prostitution, weapons acquisition, drug traffic, etc.

Counterfeiting is also a powerful hindrance to companies source of innovation and creativity, as a result of their image, product design or brand being stolen. **To fight against this, companies must deploy financial resources that are so large it can put some in danger.**

The counterfeiter is not concerned by the penal and doesn't comply with any current standard designed to protect the environment. Pollution and degradation are the cost of his works, as shown by the toxic elements used.

Counterfeit products have flooded the internet, and when you purchase a counterfeit product online your order contains personal data such as ID card No., bank card No., address, etc. A mine of information that counterfeiters can take advantage of.

Buying counterfeits amounts to endorsing this economic model, which results in the loss of some 30 to 40 thousand jobs and 6 billion of revenues in France each year! You pay taxes that they don't.

The entire Unifab team hopes that this awareness-raising message was instructive and **we would be pleased to see you at the Counterfeit Museum.**

Enjoy your trip!

Musée de la Contrefaçon
Counterfeit Museum
16 rue de la Falsanderie
75116 Paris
+33 (0) 1 56 26 14 00

unifab.com

Cartes postales



INVITATION POUR UNE PERSONNE
AU MUSÉE DE LA CONTREFAÇON
16, rue de la Folie-Montmartre - 75116 Paris



union des fabricants **unifab**

Vous êtes
à la recherche
du vrai ?
Toutes nos actualités
et conseils sur
www.unifab.com



*Bienvenue
à Bord*



FR AGENCY

**union des
fabricants** **unifab**

Contact : Régis Messali – rmessali@unifab.com - +33 6 16 89 00 81